



# SOUTIEN ALZHEIMER

## *Le déménagement, parfois inévitable!*

L'Alzheimer est un trouble neurocognitif qui détruit le cerveau de façon continue et irréversible entraînant ainsi l'affaiblissement progressive de l'autonomie de la personne atteinte. Pour assurer sa sécurité et un bien-être, une présence humaine auprès d'elle devient nécessaire et elle s'intensifiera en durée et en fréquence au fil des mois.

Très souvent, cette présence humaine est assurée par les proches aidants : conjoint, conjointe, enfants, amis... Malgré leur désir, leur dévouement et le recours à des services d'aide variés, un changement de domicile devient parfois inévitable

Avec leur cerveau malade, la personne atteinte n'a souvent plus le jugement pour prendre une décision réfléchie. Par conséquent, la décision du changement de domicile revient au conjoint ou à la conjointe de la personne atteinte. Les enfants peuvent alors discuter de ce choix. Si la personne atteinte est seule, la décision revient aux enfants. Une rencontre de famille est souhaitable pour discuter de ce changement tout en évitant les conflits. Les signes d'épuisement du conjoint ou de la conjointe et le besoin d'encadrement de la personne atteinte devraient être les principaux aspects à considérer pour prendre la décision.

Généralement, la personne atteinte s'oppose à tout changement de domicile. Les proches aidants devront essayer d'avoir sa collaboration en veillant à préserver leur relation avec elle.

### **Voici quelques conseils qui peuvent faciliter le changement de domicile :**

#### **AVANT**

- ▶ Supportez-vous entre membres de la famille ;
- ▶ Évitez les changements de domicile consécutifs : ils nuisent considérablement à la stabilité de la personne atteinte ;
- ▶ Prenez le temps de visiter le nouveau domicile avant de signer un bail. Priorisez les attitudes et les agissements du personnel auprès des personnes atteintes. Informez-vous auprès des visiteurs des résidents atteints ;
- ▶ Trouver une raison de départ à annoncer à la personne atteinte. Par exemple : réparations importantes à la maison, reprise du logement par le propriétaire, congé dans une résidence...
- ▶ Lui répéter la raison quelques jours avant le déménagement ;
- ▶ S'abstenir de remplir des boîtes devant la personne atteinte. Si possible, les remplir après son départ.

*(verso)*

POUR DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

**514.508.7654 • 1.855.508.7654 • [www.soutienalzheimer.com](http://www.soutienalzheimer.com)**

## PENDANT

- ▶ Quittez le domicile avec la personne atteinte avant l'arrivée des déménageurs ;
- ▶ Accompagnez la personne atteinte par deux personnes rassurantes ;
- ▶ Selon le temps disponible, apportez les principaux effets personnels au nouveau domicile. Au cours des semaines suivantes, en apporter d'autres ;
- ▶ Installez les meubles, literie, vêtements, cadres, objets personnels avant que la personne atteinte arrive au nouveau domicile ;
- ▶ Tentez de conserver les meubles dans la même disposition au nouveau domicile que celle à la maison ;
- ▶ Évitez d'acheter de nouveaux meubles et articles. Ceux habituels lui procurent des repères ce qui favorisent son intégration ;
- ▶ L'arrivée de la personne atteinte au nouveau domicile se fait lorsque tout est installé et qu'un membre du personnel du nouveau domicile peut passer du temps avec elle ;
- ▶ L'arrivée peut se faire au nouveau domicile au même moment où se déroule une activité appréciée par la personne atteinte ;
- ▶ Le personnel peut vous remplacer une fois rendue au nouveau domicile. Il n'est pas nécessaire de passer plusieurs heures durant les premiers jours au nouveau domicile ;
- ▶ Il est possible que vos larmes apparaissent lors de cette journée. Cherchez à les assécher rapidement car elles peuvent soulever de l'anxiété chez la personne atteinte ;
- ▶ Rappelez-vous qu'au nouveau domicile, les membres du personnel assurent une présence continue auprès de la personne atteinte.

## APRÈS

- ▶ Pensez aussi à vous ! Il n'est pas nécessaire d'aller visiter la personne atteinte à tous les jours : elle se familiarisera avec son nouveau domicile et les membres du personnel ;
- ▶ Informez les membres du personnel des habitudes de vie de la personne atteinte même si certaines seront, peut-être, impossible à conserver. Le proche aidant reste l'expert de la personne atteinte malgré le fait qu'il s'est éloigné ;
- ▶ En général, la personne atteinte aura besoin de plusieurs mois avant de bien s'adapter à son nouveau domicile et aux membres du personnel ;
- ▶ Après le départ de la personne atteinte, portez une attention marquée au proche aidant qui a cohabité avec elle. Une période d'adaptation s'amorce et s'étalera sur quelques mois. Conservez un lien étroit avec ce proche aidant pendant plusieurs semaines.

---

Un changement de domicile représente une situation stressante. Le proche aidant veillera, en tout temps, à rassurer la personne atteinte afin de maintenir un bas de niveau d'anxiété. Une montée d'anxiété provoque chez elle des comportements inhabituels et souvent déplaisants.

Le recours à des intervenants familiaux avec ce type de maladie peut se révéler pertinent pour vous aider à prendre les décisions les plus judicieuses.